

CÉGEP DE VALLEYFIELD
Conseil d'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

620^e assemblée
Version officielle

27 septembre 2022

Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du Cégep de Valleyfield, tenue à Salaberry-de-Valleyfield le mardi 27 septembre 2022, à compter de 18 h 30 en présentiel.

Membres présents : Mesdames Lisha Ao, Ndiello Aw Badji, Francine Bélair (à distance), Véronique, Boisvert, Lucie Chiasson, Laurence Demers, Christine Dufour, Julie Lapointe et messieurs Éric Besner, Jean-François Bolduc, Émile Laferrière, Marc Rémillard, Jean-Claude Lecompte et Vincent Veilleux

Membres absents : Mesdames Suzie Vranderrick, Alexandra Claveau et Chantal Lachance

Invités : Madame Marie Barrette et messieurs Francis Bernard, Sylvain Legoux, Benoit Sauv   et   ric Tessier

Secr  taire de l'assemblée : Madame Genevi  ve Boileau

   18 h 29, le quorum est atteint et l'assemblée d  bute sous la pr  sidence de monsieur   ric Besner, pr  sident.

D'entr  e de jeu, M. Besner salue les nouveaux membres qui se sont joints au CA. Il fait un tour de table pour pr  senter l'ensemble des membres.

1 Adoption de l'ordre du jour

Il est propos   par Mme Lucie Chiasson
et appuy   par Mme Julie Lapointe

A-620.1

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPT   TEL QUE
propos  .

1. Adoption de l'ordre du jour
 - 1.1. Pr  sentation des nouveaux membres
2. Adoption du proc  s-verbal de la 619^e assembl  e r  guli  re
3. Affaires d  coulant du proc  s-verbal
4. Correspondance
 - 4.1. MES – Danielle McCann – Projet de conciliation travail-  tudes pour le domaine d'  ducation    l'enfance
 - 4.2. MES – Danielle McCann – Plan qu  b  cois des infrastructures 2022-2032 – C  gep de Valleyfield
 - 4.3. MES Lettre de la ministre de l'Enseignement sup  rieur Danielle McCann – Accord pour le statut permanent du CEC St-Constant

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE VALLEYFIELD
Conseil d'administration

A-620 page 2

- 4.4. MES Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur Danielle McCann – Aide financière accordée pour le projet de laboratoire de TGM
- 4.5. MES Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur Danielle McCann – Aide financière accordée pour le projet de transformation du G-300
- 4.6. MES Lettre de la directrice générale des affaires collégiales Esther Blais – Nouveau programme de Sciences humaines
- 4.7. Remerciements : Maison de la Jeunesse 12-17 – Camp pédagogique « Mission Boris »
- 4.8. Lettre de Jacques Daneau – Démission du conseil d'administration du Cégep de Valleyfield
- 4.9. Correspondance de l'Association générale des étudiants du Cégep de Valleyfield – Nomination de Émile Laferrière à titre d'étudiant secteur technique au sein du CA
- 4.10. Correspondance du Syndicat des professionnels du Cégep de Valleyfield – Nomination de Laurence Demers à titre de professionnelle (PNE) au sein du CA
- 4.11. Lettre de Guy Niquette – Démission du conseil d'administration du Cégep de Valleyfield
5. Dépôt des procès-verbaux de la 948^e réunion ordinaire et de la 949^e réunion extraordinaire du comité exécutif
6. Procès-verbaux de la 8^e réunion régulière de la commission des études du 30 mai 2022
7. Ratification des décisions du comité exécutif de la période estivale
8. Nomination adjointe à la Direction de la formation continue
9. Comité d'éthique de la recherche
 - 9.1. Nomination des membres
 - 9.2. Rapport des activités
10. Nomination de nouveaux membres à la commission des études
11. Octroi de contrats – Acquisition de mannequins nouveau-né et pédiatrique haute-fidélité pour le centre de simulation par immersion clinique (SIC)
12. Sanction des études DEC et AEC
13. Bilan du plan de travail institutionnel 2021-2022
14. Plan de travail institutionnel 2022-2023
15. Mandat du directeur général pour l'année 2022-2023
16. Mandat de la directrice des études pour l'année 2022-2023
17. Reddition de comptes sur les contrats entre 10 000 \$ et 150 000 \$ / Année 2021-2022
18. Octroi du contrat pour la construction de la phase 2 de la résidence
19. Stratégies de recrutement : réalisations et plan d'action 2022-2023
20. Recensement des opérations entre apparentés – formulaire à compléter
21. Points d'information...
 - 21.1. du président
 - 21.1.1. Résultats du dernier sondage de satisfaction
 - 21.2. de la Direction générale
 - 21.2.1. Suivis divers
 - 21.2.2. Revue de presse
 - 21.3. de la Direction des études
 - 21.3.1. Retour sur la rentrée
 - 21.3.1.1. Effectif étudiant au 20 septembre 2022
22. Date et heure de la prochaine assemblée : 25 octobre 2022

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE VALLEYFIELD
Conseil d'administration

A-620 page 3

23. Ajournement de l'assemblée – reprise de l'assemblée le 5 octobre 2022 à 17 h 30 en virtuel via Teams

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2 Adoption du procès-verbal de la 619^e assemblée régulière

Il est proposé par M. Vincent Veilleux
et appuyé par Mme Christine Dufour

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA 619^e ASSEMBLÉE
régulière soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A-620.2

3 Affaires découlant du procès-verbal

Ref.619.9

En suivi de l'adoption d'une nouvelle attestation d'études collégiales (AEC) en Réseaux et cybersécurité par les membres du conseil d'administration, le programme ne sera finalement pas déployé puisque le cégep doit se doter d'une certification précise qu'il ne détient pas actuellement. Il a donc été convenu de ne pas offrir cette AEC et le cégep a été remboursé. La Direction de la formation continue poursuivra ses démarches afin de pouvoir offrir un autre programme dans le domaine informatique.

Ref.619.12.2

En suivi du dépôt du plan d'effectif annuel, M. Rémillard informe les membres que l'ensemble des besoins a été comblé, notamment chez les enseignant(e)s.

Ref.619.15

En suivi de l'adoption du bilan d'implantation du Centre d'études collégiales de Saint-Constant, M. Rémillard précise que le ministère de l'Enseignement supérieur a confirmé la permanence du Centre, comme précisé dans la correspondance reçue.

Ref.619.17

Finalement, M. Rémillard informe les membres que le conseil d'administration de la Fondation du Cégep a recommandé l'adoption des changements apportés aux règlements généraux de la Fondation, qui viennent notamment modifier la structure de gouvernance de la Fondation. Les amendements seront officiellement adoptés lors de l'assemblée générale de la Fondation.

Ref.619.18

En ce qui concerne l'aménagement locatif au complexe sportif de la Cité des Arts et des Sports, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a accepté la proposition du Cégep, telle que présentée lors du conseil d'administration de juin dernier.

4 Correspondance

4.1 MES – Danielle McCann – Projet de conciliation travail-études pour le domaine d'éducation à l'enfance

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.2 MES – Danielle McCann – Plan québécois des infrastructures 2022-2032 – Cégep de Valleyfield

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.3 MES Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur Danielle McCann – Accord pour le statut permanent du CEC St-Constant

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.4 MES Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur Danielle McCann – Aide financière accordée pour le projet de laboratoire de TGM

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.5 MES Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur Danielle McCann – Aide financière accordée pour le projet de transformation du G-300

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.6 MES Lettre de la directrice générale des affaires collégiales Esther Blais – Nouveau programme de Sciences humaines

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.7 Remerciements : Maison de la Jeunesse 12-17 – Camp pédagogique « Mission Boris »

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.8 Lettre de Jacques Daneau – Démission du conseil d'administration du Cégep de Valleyfield

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.9 Correspondance de l'Association générale des étudiants du Cégep de Valleyfield – Nomination de Émile Laferrière à titre d'étudiant secteur technique au sein du CA

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.10 Correspondance du Syndicat des professionnels du Cégep de Valleyfield – Nomination de Laurence Demers à titre de professionnelle (PNE) au sein du CA

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

4.11 Lettre de Guy Niquette – Démission du conseil d'administration du Cégep de Valleyfield

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

5 Dépôt des procès-verbaux de la 948^e réunion ordinaire et de la 949^e réunion extraordinaire du comité exécutif

Les membres prennent connaissance des procès-verbaux.

6 Procès-verbal de la 8^e réunion régulière de la commission des études du 30 mai 2022

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

7 Ratification des décisions du comité exécutif de la période estivale

Lors de sa dernière assemblée du 14 juin 2022, le conseil d'administration du Cégep a confié au comité exécutif ses pouvoirs pour tout point nécessitant une décision pendant la période estivale. À sa première assemblée régulière de l'automne, le conseil d'administration doit normalement entériner les décisions prises en son nom par le comité exécutif.

Depuis l'assemblée du 14 juin 2022, le comité exécutif ne s'est pas réuni et n'a pris aucune décision qui relève normalement des compétences du conseil d'administration.

8 Nomination adjointe à la Direction de la formation continue

Le 8 juin 2021, le conseil d'administration entérinait les recommandations contenues dans le document intitulé « Projet de Réorganisation administrative – Service de la formation continue, Direction des services administratifs et Direction des ressources humaines ». Certaines recommandations s'adressaient plus spécifiquement au Service de la formation continue. La première stipulait de procéder à la création de la Direction de la formation continue et d'abolir le poste de coordonnatrice du Service de la formation continue afin de créer le poste de directrice de la formation continue. Il était également recommandé de convertir le poste de gestionnaire administratif à la formation continue laissé vacant depuis 2015 par un poste permanent d'agent d'administration. Ce nouveau poste relèvera de la directrice de la formation continue.

Conformément à la Politique de gestion du personnel d'encadrement, le Cégep a mis sur pied un comité de sélection afin de pourvoir le poste d'agent d'administration (adjoint à la direction de la formation continue). Le comité était formé des membres suivants :

- Marie Barrette, directrice de la Formation continue et supérieure immédiate;
- Marc Rémillard, directeur général;
- Nathalie Rochefort, coordonnatrice aux ressources humaines;
- Catherine Hurteau, gestionnaire administratif des centres d'études collégiales et représentante désignée du comité local des cadres.

Un premier appel de candidatures s'est tenu du 9 décembre 2021 au 9 janvier 2022. La Direction des ressources humaines a reçu dix (10) candidatures desquelles deux

(2) personnes ont participé à une entrevue. Le comité de sélection a réalisé les entrevues le 27 janvier 2022. Après analyse des résultats aux tests et entrevues, le comité de sélection a retenu la candidature de Mme Carole Roy. Le conseil d'administration a alors entériné l'embauche de Mme Roy lors de son assemblée extraordinaire du 21 février 2022.

Le 14 avril 2022, Mme Roy informait la Direction de la formation continue qu'elle se désistait de son poste d'agent d'administration (adjoind à la direction de la formation continue) et demandait d'être réintégré à son poste de technicienne en administration.

Un deuxième appel de candidatures s'est tenu du 16 juin au 12 août 2022. La Direction des ressources humaines a reçu onze (11) candidatures desquelles cinq (5) personnes ont participé à une entrevue. Le comité de sélection a réalisé les entrevues le 1^{er} septembre 2022. Après analyse des résultats aux tests et entrevues, le comité de sélection a retenu la candidature de Mme Daphnée Lauzon-Laframboise. Il s'agit d'une recommandation unanime du comité.

Détentrice d'un diplôme d'études collégiales en sciences humaines du Cégep de Valleyfield et en techniques de bureautique du Cégep André-Laurendeau, Mme Lauzon-Laframboise occupe présentement la fonction de technicienne en administration au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, et ce, depuis 2018.

Considérant que cette candidature répond aux exigences définies au profil du poste, le comité de sélection recommande la nomination de Mme Daphnée Lauzon-Laframboise au poste d'agente d'administration (adjoind à la Direction de la formation continue) au Cégep de Valleyfield.

La date d'entrée en fonction est effective le 3 octobre 2022.

Il est proposé par M. Jean-François Bolduc
et appuyé par Mme Lucie Chiasson

A-620.8

DE PROCÉDER À LA NOMINATION DE MME DAPHNÉE
Lauzon-Laframboise au poste d'agente d'administration
(adjoind à la direction de la formation continue) à la Direction
de la formation continue, le tout conformément au règlement
déterminant certaines conditions de travail des cadres des
collèges d'enseignement général et professionnel ainsi qu'à la
politique de gestion du personnel d'encadrement. La date
d'entrée en fonction est effective le 3 octobre 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9 Comité d'éthique de la recherche

9.1 Nomination des membres

D'entrée de jeu, Mme Francine Bélair, directrice des études, salue le travail du comité d'éthique de la recherche et souligne que le bilan des travaux réalisés dans la dernière année est important.

La politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep prévoit la constitution d'un comité d'éthique de la recherche. La politique

prévoit également que le conseil d'administration, sous la recommandation de la Direction des études, est responsable de la nomination des membres. Le Cégep confie au comité le mandat d'évaluer l'éthique des travaux de recherche, ce qui comprend l'approbation, la modification, le refus ou l'arrêt de projets de recherche, impliquant des êtres humains.

Cinq membres du CER voient arriver à terme leurs mandats dans leurs fonctions respectives au sein du CER.

Les personnes suivantes ne demandent pas de renouvellement de leur mandat :

- Pierre Spénard (Sociologie) comme personne ayant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, les domaines et les disciplines de recherche relevant de l'autorité du CER;
- David Murray (Inhalothérapie) comme personne ayant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, les domaines et les disciplines de recherche relevant de l'autorité du CER;
- Héléna Montpetit (Soins infirmiers), comme personne versée en éthique.
- Les personnes suivantes souhaitent poursuivre leur mandat pour les années 2022-2023 et 2023-2024 :
- Véronique Boisvert (Techniques juridiques) comme personne compétente en droit dans un domaine pertinent;
- Jonathan Scott (Sociologie), comme personne ayant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, les domaines et les disciplines de recherche relevant de l'autorité du CER.

Les personnes suivantes, occupant actuellement un mandat de membres substitués au sein du CER (2021-2023), souhaitent poursuivre leur engagement en étant nommées membres réguliers du CER :

- Julien Poirier (Sciences sociales), comme personne ayant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, les domaines et les disciplines de recherche relevant de l'autorité du CER;
- Khalid Chaoub (Psychologie et techniques de recherche sociale) comme personne versée en éthique;

La conseillère pédagogique à la recherche assure le bon fonctionnement des travaux du comité : Peggy Roquigny.

Considérant l'article 5.1.2 de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains au sujet de la composition du comité d'éthique de la recherche;

Considérant que les mandats recommandés ont été présentés à la commission des études, lors de sa réunion du 7 septembre 2022;

Considérant la recommandation favorable de la Direction des études;

Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte
et appuyé par M. Vincent Veilleux

9.2 Rapport des activités

La politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep prévoit la constitution d'un comité d'éthique de la recherche. La politique prévoit également que le conseil d'administration, sous la recommandation de la Direction des études, est responsable de la nomination des membres. Le Cégep confie au comité le mandat d'évaluer l'éthique des travaux de recherche, ce qui comprend l'approbation, la modification, le refus ou l'arrêt de projets de recherche, impliquant des êtres humains. Le comité d'éthique de la recherche prend ses décisions de façon indépendante et rend compte du processus d'évaluation de l'éthique de la recherche à la Direction générale.

À cette fin, le comité d'éthique de la recherche remet un bilan de ses activités pour l'année 2021-2022.

La conseillère pédagogique à la recherche, Peggy Roquigny, assure le bon fonctionnement des travaux du comité.

Considérant l'article 5.1.2 de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains au sujet de la composition du comité d'éthique de la recherche;

Considérant la recommandation favorable de la Direction des études;

Considérant que le bilan annuel des travaux du comité d'éthique de la recherche a été présenté à la Commission des études, lors de sa réunion du 7 septembre 2022;

Il est proposé par Mme Laurence Demers
Et appuyé M. Jean-Claude Lecompte

A-620.9.2

D'ADOPTER LE BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS DU
comité d'éthique de la recherche pour l'année 2021-
2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 Nomination de nouveaux membres à la commission des études

En vertu du Règlement permanent relatif à la commission des études, il est établi que le conseil d'administration nomme les membres de la commission des études qui sont responsables de la coordination de programme ou du cheminement Tremplin DEC. Ce faisant, le conseil est invité à procéder à la nomination des deux (2) nouveaux membres suivants en remplacement de monsieur François Marquis (Arts, lettres et communication) et de madame Mélissa Comtois (Formation générale) :

Responsable

Michel Maheu

Isabelle Rivard

Programme/ Formation générale

Arts, lettres et communication

Formation générale

Considérant l'avis favorable de la commission des études;
Considérant la recommandation du comité de la formation générale;

Il est proposé par Mme Lisha Ao
et appuyé par Mme Lucie Chiasson

A-620.10

DE NOMMER À TITRE DE NOUVEAUX MEMBRES DE LA commission des études pour l'année scolaire 2022-2023, monsieur Michel Maheu pour le programme Arts, lettres et communication et madame Isabelle Rivard pour la Formation générale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11 Octroi de contrats – Acquisition de mannequins nouveau-né et pédiatrique haute-fidélité pour le centre de simulation par immersion clinique (SIC)

La Simulation par Immersion clinique (SIC) :

L'utilisation de la SIC dans différents contextes amène les étudiants des programmes de santé à développer leurs compétences dans des situations authentiques, et ce, tout en uniformisant la formation. Les étudiants doivent intervenir dans des scénarios adaptés ayant des niveaux de complexité différents qu'ils ne verraient pas nécessairement en milieu de stage. Ils sont placés en contexte réel, avec des acteurs ou des mannequins haute-fidélité, sans risque pour le patient. En effet, il arrive fréquemment que les étudiants ne soient pas confrontés à certaines situations lors de leurs stages à cause de l'organisation du travail ou encore de la disponibilité de cas réels.

Nous avons déjà fait l'acquisition de trois (3) mannequins haute-fidélité, un homme adulte (en 2021), une femme adulte pouvant accoucher (en 2015) et un bébé (en 2013).

Les locaux ayant été construits et le centre de simulation ayant été mis sur pied, le cégep a l'espace nécessaire pour accueillir les mannequins haute-fidélité manquants, soit un mannequin nouveau-né et un mannequin pédiatrique.

Pour compléter le projet, des sommes provenant des allocations d'investissement du MAOB sont nécessaires. Ces allocations ont été approuvées au conseil d'administration du 3 mai dernier.

Un appel d'offres public a donc été effectué sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Voici le résultat de l'ouverture des soumissions qui s'est déroulée le 18 août 2022 à 14 h :

Nom des soumissionnaires	Mannequin <u>pédiatrique</u> Total avant taxes	Mannequin <u>nouveau-né</u> Total avant taxes
Minogue Medical Canada inc. (Gaumard)	118 980,00 \$	98 130,00 \$

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE VALLEYFIELD
Conseil d'administration

A-620 page 10

CAE Santé (non conforme)	110 983,63 \$	87 942.98 \$
Moyenne des soumissions	114 982,00 \$	93 036,00 \$
Évaluation budgétaire (mars 2021)	88 498 \$	73 648 \$

Le plus bas soumissionnaire, CAE Santé, s'est avéré non conforme à la suite de l'étude de la conformité de sa soumission. Il ne respectait pas 16 des 69 caractéristiques du devis pour le nouveau-né, notamment sur l'ouverture et le clignement des yeux, qu'il n'y a aucune réactivité à la lumière des pupilles, aucun mouvement des jambes en flexions/extensions (seulement les bras), aucun mouvement de succion au niveau de la bouche, impossibilité de prendre la glycémie capillaire au niveau du talon, que le mannequin nécessite un symstheto et un moniteur de surveillance du patient qui sont non inclus et doivent être acquis de façon supplémentaire.

Au niveau du mannequin pédiatrique, CAE Santé est également non conforme pour le non-respect de 12 caractéristiques du devis sur 65, notamment sur l'impossibilité de simuler des respirations spontanées pour simuler une ventilation spontanée sur ventilateur, qu'il n'y a pas d'expressions faciales variables, que les yeux ne peuvent suivre un objet, de l'impossibilité de prendre les signes vitaux (pression artérielle, pouls, température, SpO2) variables de manière indépendantes affichable de manière personnalisée au moniteur patient, puisque celui-ci n'est pas inclus et doit être acquis séparément.

Le plus bas soumissionnaire conforme Minogue Medical Inc. possède tous les documents requis dans sa soumission et l'entreprise est conforme aux normes demandées.

Considérant les avantages pédagogiques de la simulation par immersion clinique;

Considérant que le processus d'appel d'offres public est conforme au Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics et portant les numéros 2022-07-14-DÉ-MANN.PÉD et 2022-07-14-DÉ-MANN.NOUV.NÉ;

Considérant les trois (3) entreprises qui se sont procuré les documents d'appel d'offres et que deux (2) entreprises ont soumises un prix;

Considérant que le seul soumissionnaire conforme respecte le budget attribué au projet;

Considérant les recommandations des départements de Soins infirmiers et d'inhalothérapie (centre de simulation);

Considérant que ces acquisitions seront financées par l'allocation d'investissements du MAOB;

Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte
et appuyé par Mme Christine Dufour

A-620.11

D'OCTROYER LE CONTRAT D'ACQUISITION D'UN
mannequin pédiatrique haute-fidélité à l'entreprise Minogue
Medical Inc. pour la somme de 118 980,00 \$ (avant taxes), le

tout en conformité avec les documents de soumission numéro 2022-07-14-DÉ-MANN.PÉD.

Et

D'OCTROYER LE CONTRAT D'ACQUISITION D'UN mannequin nouveau-né haute-fidélité à l'entreprise Minogue Medical Inc. pour la somme de 98 130,00 \$ (avant taxes), le tout en conformité avec les documents de soumission numéro 2022-07-14-DÉ-MANN.NOUV.NÉ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12 Sanction des études DEC et AEC

Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour 47 étudiants qui se voient décerner une attestation d'études collégiales (AEC),

- dix-neuf étudiants à l'hiver 2022;
- vingt-huit étudiants à l'été 2022.

Nous demandons au conseil d'administration d'autoriser le directeur général et la directrice des études à signer les attestations d'études collégiales (AEC) pour les étudiants dont les noms apparaissent dans le document disponible à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications. Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour les 109 étudiants qui se voient décerner un diplôme d'études collégiales (DEC)

- deux étudiants à l'hiver 2021;
- un étudiant à l'été 2021;
- trois étudiants à l'automne 2021;
- quarante-sept étudiants à l'hiver 2022;
- cinquante-six étudiants à l'été 2022.

Nous demandons au conseil d'administration d'approuver le lot numéroté mentionné ci-dessous et de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de décerner le diplôme d'études collégiales (DEC) aux étudiants méritants.

Les documents émis par le Registrariat sont disponibles à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

Il est proposé par M. Jean-François Bolduc
et appuyé par Mme Ndiello Aw Badji

A-620.12

D'AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LA DIRECTRICE des études à apposer leur signature sur les attestations d'études collégiales (AEC) de chacun des étudiants finissants. Les noms figurent dans le document « Liste des étudiants sanctionnés par programme » du 27 septembre 2022, à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications ;

DE PLUS,

DE RECOMMANDER AU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT supérieur, l'émission du diplôme d'études collégiales « DEC »,
AUX 109 ÉTUDIANTS FINISSANTS DONT LES NOMS FIGURENT dans le lot suivant` : VL2022091501
ET DÉPOSÉ À LA DIRECTION DES ÉTUDES AINSI QU'À LA Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13 Bilan du plan de travail institutionnel 2021-2022

En suivi de l'adoption du Plan stratégique transitoire 2020-2022 et des grandes actions et projets prévus au plan de travail institutionnel (PTI) 2021-2022, une présentation PowerPoint est effectuée, en collaboration avec l'ensemble des directions, pour présenter le bilan des 37 moyens/actions prévus.

Le fichier Excel détaillant l'ensemble du PTI est aussi déposé pour information, en complément de la présentation.

À titre informatif, les indicateurs et les cibles prévus dans le Plan stratégique 2020-2022 feront l'objet d'une présentation plus détaillée lors d'une prochaine assemblée cet automne, dans le cadre du bilan du Plan stratégique 2020-2022.

À la suite de la présentation, M. Lecompte souligne l'importance de poursuivre les actions sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges considérant les besoins et les intérêts dans ce secteur à obtenir une offre de formation collégiale importante. M. Rémillard rappelle les multiples démarches réalisées au sein de cette MRC, dont le lancement d'une cohorte en soins infirmiers au Centre d'études de Vaudreuil-Dorion depuis l'hiver 2021.

Mme Véronique Boisvert se joint à la séance du conseil d'administration à 19 h 20.

14 Plan de travail institutionnel 2022-2023

Le Plan stratégique 2020-2022 étant terminé, un bilan sera élaboré et présenté aux membres du Conseil d'administration lors d'une prochaine rencontre. Pour cette année de transition, le Plan de travail institutionnel (PTI) 2022-2023 a été élaboré selon les mêmes orientations et axes stratégiques que le précédent plan stratégique. L'ensemble des directions ont contribué à l'élaboration du PTI.

Le PTI 2022-2023 a été soumis aux membres du comité du Plan institutionnel de la réussite éducative (PIRÉ) ainsi qu'à la Commission des études, aux trois instances syndicales du Cégep, auprès de l'Association générale étudiante du Cégep de Valleyfield et de l'Association des cadres des collèges du Québec, en date du 2 septembre 2022, après avoir finalisé les travaux menés par les comités de direction et de gestion. La consultation s'est terminée le 23 septembre; les avis officiels des instances consultées sont reçus et joints à l'ordre du jour.

M. Rémillard prend quelques minutes pour expliquer les avis reçus des diverses instances, en collaboration avec Mme Bélair. Les propositions seront considérées dans la finalisation du Plan de travail institutionnel 2022-2023.

Lors de l'assemblée, le directeur général, accompagné des directeurs, présente ensuite sommairement le plan de travail institutionnel 2022-2023. Un fichier Excel détaillant l'ensemble du PTI annuel est déposé pour information complémentaire. Rappelons également qu'en parallèle un plan opérationnel annuel a aussi été élaboré et sera suivi par les différentes directions pour les activités courantes de l'organisation.

En conclusion, M. Laferrière expose quelques priorités de l'association étudiante, élaborées en cohérence avec les priorités de l'institution. Il est également suggéré à la Direction du Cégep de voir à souligner les commémorations entourant le 11 novembre. M. Rémillard propose d'analyser la demande avec la Direction de affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

15 Mandat du directeur général pour l'année 2022-2023

Annuellement, le conseil d'administration adopte le mandat qu'il confie à la Direction générale du Cégep de Valleyfield. Au préalable, le président du conseil d'administration et le directeur général discutent des éléments au plan de travail qui feront partie du mandat de l'année.

Le projet de mandat du directeur général déposé aux membres est présenté lors de la rencontre du CA. D'entrée de jeu, M. Rémillard rappelle l'importance de chacune des directions qui contribue aux différents objectifs livrés dans le mandat annuel et les remercie de leur apport.

Considérant l'article 2.6 d) du Règlement numéro 1 qui prévoit que le conseil d'administration adopte le mandat du directeur général;

Considérant que le mandat du directeur général sert d'assise à son évaluation annuelle;

Il est proposé par Mme Lisha Ao
et appuyé par Mme Julie Lapointe

D'ADOPTER LE MANDAT DE L'ANNÉE 2022-2023 ASSIGNÉ
à monsieur Marc Rémillard, directeur général du Cégep de
Valleyfield, tel que nommé « Mandat du directeur général ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16 Mandat de la directrice des études pour l'année 2022-2023

Annuellement, le conseil d'administration adopte le mandat qu'il confie à la directrice des études du Cégep de Valleyfield. Au préalable, le directeur général et la directrice des études discutent des éléments au plan de travail qui feront partie du mandat de l'année.

Le projet de mandat de la directrice est déposé aux membres. Une présentation est effectuée séance tenante.

Considérant l'article 3.6 d) du Règlement numéro 1 qui prévoit que le conseil d'administration adopte le mandat de la directrice des études;

A-620.15

Considérant que le mandat de la directrice des études sert d'assise à son évaluation annuelle;

Il est proposé par M. Vincent Veilleux
et appuyé par Mme Laurence Demers

A-620.16

D'ADOPTER LE MANDAT DE L'ANNÉE 2022-2023 ASSIGNÉ
à madame Francine Bélair, directrice des études du Cégep de
Valleyfield, tel que nommé « Mandat de la directrice des
études ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17 Reddition de comptes sur les contrats entre 10 000 \$ et 150 000 \$ / Année 2021-2022

En conformité avec l'article 9.2 du Règlement numéro 2 portant sur la gestion financière, à la première séance régulière du conseil d'administration suivant la fin d'une année financière, une reddition de comptes doit être produite pour toute acquisition, tout contrat de construction ou de services ou toutes locations de biens et services de 10 000 \$ à 150 000 \$.

Un tableau représentant l'ensemble de ces contrats est déposé.

Certaines précisions sont partagées en suivi de la présentation. M. Rémillard rappelle que les octrois de contrats présentés respectent les règlements du Cégep.

18 Octroi du contrat pour la construction de la phase 2 de la résidence

M. Sylvain Legoux, directeur des services administratifs, partage un bref historique entourant l'existence de la résidence étudiante.

- En 1957 a été construite la première phase de l'aile G. L'étage GR accueillait alors principalement la bibliothèque et l'étage G-100 des salles de classe. L'étage GS accueillait une grande salle pour l'étude et les examens.
- En 1962, on ajouta 3 étages (G-200, G300 et G-400) à l'aile G pour accueillir des chambres d'étudiants.
- En 1998, avec la venue de deux nouvelles techniques TEE et TES, la vocation du G-200 a été changée pour accueillir des enseignants.
- En 2018, une résidence est inaugurée au 150 Champlain. Elle est destinée à recevoir 69 étudiants et a été conçue pour être doublée au besoin.
- En 2019, le G-400 a, quant à lui, été transformé pour y accueillir des salles de classe.

Agrandissement de la résidence du 150 Champlain :

Pour faire suite à son plan de développement immobilier présenté à la séance de son conseil d'administration du 2 février 2021, des professionnels (ingénieurs et architectes) ont été retenus le 28 mars dernier pour l'élaboration des plans et devis pour l'agrandissement de résidence du 150 rue Champlain (pavillon R). Cet

agrandissement sera en mesure d'accueillir 70 étudiants supplémentaires ainsi que les locaux de la clinique-école en soins infirmiers.

Un appel d'offres pour retenir un entrepreneur général a été lancé le 15 août 2022, pour se terminer le 22 septembre dernier. Des firmes ont alors déposé des offres. La direction doit faire des vérifications de conformité de ces offres et une recommandation afin de retenir un entrepreneur sera réalisée le 5 octobre prochain, après une présentation du montage financier pour ce projet. Le point sera donc ajourné pour la présente séance.

19 Stratégies de recrutement : réalisations et plan d'action 2022-2023

Dans le cadre du Plan stratégique 2020-2022, sous l'orientation 3, le Cégep de Valleyfield avait l'ambition d'augmenter son effectif étudiant. De plus, les projections ministérielles laissent entrevoir une possibilité d'atteindre 3000 étudiants au régulier d'ici 2030.

En cohérence avec cette orientation, la DACDIC est responsable de coordonner l'ensemble des stratégies de promotion et de recrutement étudiant de concert avec les directions concernées (ex. : tournées et activités d'organisation scolaire dans les écoles secondaires, plans de promotion et de recrutement pour les programmes d'études au régulier et à la formation continue, organisations d'événements portes ouvertes, etc.). Depuis les dernières années, malgré les efforts importants consentis, une baisse a été observée quant aux demandes d'admission au régulier pour les trois tours SRAM.

Afin de mieux comprendre le contexte et pour témoigner des actions importantes réalisées, particulièrement depuis deux ans, Mme Geneviève Boileau, directrice des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications, souhaite faire le point sur quelques réalisations importantes déployées en 2021-2022 quant à la promotion et au recrutement étudiant. Il sera aussi question du prochain plan de recrutement et de promotion annuel prévu par la direction et l'ensemble des collaborateurs.

Une présentation PowerPoint est effectuée séance tenante. Les membres saluent le travail réalisé et soulignent leur appréciation du slogan de la campagne annuelle de recrutement.

20 Recensement des opérations entre apparentés – formulaire à compléter

Les membres prennent connaissance du formulaire à compléter. Ils sont invités à compléter les documents avant la séance du 25 octobre 2022.

21 Points d'informations...

21.1 du Président

M. Éric Besner débute en félicitant l'ensemble des équipes pour tout le travail réalisé dans la dernière année. Plusieurs grands projets ont été menés et apportent un grand sentiment de fierté. Il précise que l'établissement est en très bonne posture, malgré les demandes d'admission à la baisse. De plus, il invite les membres à participer au Vins et causerie, événement de financement de la Fondation du Cégep.

21.1.1 Résultats du dernier sondage de satisfaction

Les résultats du dernier sondage de satisfaction sont déposés aux membres. M. Besner invite les membres à continuer de le remplir après chacune des séances.

21.2 de la Direction générale

21.2.1 Suivis divers

M. Rémillard rappelle qu'un débat électoral est organisé par le département de Sciences humaines et la Direction des affaires étudiantes le 28 septembre prochain. Les 5 candidats de la circonscription seront présents et les questions ont été préparées par des étudiants du programme Sciences humaines. Il précise également que le Cégep bénéficie cette année d'un bureau de scrutin à même les murs pour les étudiant(e)s, mais aussi pour les employé(e)s du Cégep.

21.2.2 Revue de presse

Les membres sont invités à consulter la dernière revue de presse du Cégep de Valleyfield. Il souligne l'intérêt des médias locaux lors du déjeuner de presse durant la visite du Centre de simulation en santé.

21.3 de la Direction des études

21.3.1 Retour sur la rentrée

Mme Bélair souligne d'entrée de jeu que la rentrée scolaire s'est très bien déroulée. Elle précise que certains écarts académiques qui étaient observés chez les étudiant(e)s en raison de la pandémie semblent moins présents selon l'équipe enseignante. Elle souligne également la collaboration avec la Direction des affaires étudiantes, pour animer le milieu, notamment au Centre d'études collégiales Saint-Constant. Plusieurs autres beaux succès ont été notés depuis les dernières semaines, dont la tenue de la 2^e édition du camp pédagogique.

21.3.1.1 Effectif étudiant au 20 septembre 2022

Mme Bélair présente le document et les données.

22 Date et heure de la prochaine assemblée : 25 octobre 2022

La prochaine assemblée régulière aura lieu le 25 octobre à 18 h 30 en présentiel.

23 Ajournement de l'assemblée : reprise le 5 octobre 2022

Considérant que le point 18, « Octroi du contrat pour la construction de la phase 2 de la résidence », n'a pu être traité, l'assemblée reprendra en virtuel le 5 octobre 2022 à 17 h 30 pour traiter ce point et clore l'assemblée;

Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE VALLEYFIELD
Conseil d'administration

A-620 page 17

et appuyé par M. Jean-François Bolduc

A-620.23.1

D'AJOURNER L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL d'administration à 20 h 47 et de reprendre le point 18, « Octroi du contrat pour la construction de la phase 2 de la résidence » en virtuel le 5 octobre 2022 à 17 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Comme convenu, à 17 h 30, le 5 octobre 2022, le quorum est atteint.

Les membres présents par visioconférence sont : Mesdames Lisha Ao, Ndiello Aw Badji, Francine Bélair, Véronique Boisvert, Lucie Chiasson, Laurence Demers, Christine Dufour, Chantal Lachance, Julie Lapointe et messieurs Éric Besner, Jean-Claude Lecompte et Vincent Veilleux.

Les membres absents sont : Mesdames Alexandra Claveau, Suzie Vranderick et messieurs Jean-François Bolduc et Émile Laferrière.

Les invités participants par visioconférence sont : Madame Sophie Gamache et messieurs Alain Aubé, Francis Bernard, Sylvain Legoux, Robert Ranger et Benoit Sauvé.

Conséquemment,

Il est proposé par M. Vincent Veilleux et appuyé par Mme Francine Bélair

A-620.23.2

DE LEVER L'AJOURNEMENT AFIN DE traiter la suite du point « Octroi du contrat pour la construction de la phase 2 de la résidence ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24 Octroi du contrat pour la construction de la phase 2 de la résidence

M. Sylvain Legoux, directeur des services administratifs, présente l'équipe de la Direction qui s'est impliquée dans le projet. Il appuie sa présentation par un PowerPoint détaillé. Le projet est de l'ordre d'environ 12 M\$.

À la fin de la présentation PowerPoint, M. Jean-Claude Lecompte souhaite avoir un portrait global des grands investissements à venir pour le Cégep. M. Legoux détaille, par projet, les estimés budgétaires prévus et les enveloppes qui serviront à financer les projets à venir. M. Veilleux questionne les montants prévus pour prévoir une certaine gestion de risques au projet. M. Legoux indique que le projet de construction demeure assez simple et les partenaires affectés au projet connaissent bien le bâtiment actuel. M. Rémillard précise que l'autorisation d'emprunt supplémentaire demandé au ministère permettra aussi, s'il y a lieu, d'amortir des sommes supplémentaires.

En suivi de l'état de situation présenté au conseil d'administration du 27 septembre 2022, voici le résultat de l'ouverture des soumissions qui s'est déroulée le 22 septembre 2022 à 11 h :

Nom des soumissionnaires	Total (<i>avant taxes</i>)
Construction Jacques Théorêt Inc.	10 330 000,00 \$
Construction Emery Paquette Inc.	10 429 700,00 \$
Les Constructions B. Martel Inc.	11 243 249,00 \$
Moyenne des soumissions	10 667 650,00 \$
Évaluation budgétaire (septembre 2022)	10 039 453,00 \$

Le plus bas soumissionnaire conforme, Construction Jacques Théorêt Inc., possède tous les documents requis dans sa soumission et l'entreprise est conforme aux normes demandées.

Pour faire suite à la présentation faite précédemment, voici les points saillants du montage financier :

Les coûts du projet à considérer sont :

Entrepreneur général	10 330 000 \$
Architectes	433 901 \$
Ingénieur	325 000 \$
Permis	20 000 \$
Sous-total	11 108 901 \$
Taxes nettes (6,94 %)	770 597 \$
GRAND TOTAL des coûts	11 879 497 \$

Voici donc le montage financier du projet :

Emprunt sur 25 ans	5 700 000 \$
Mise de fonds	4 000 000 \$*
Avance du Cégep (trésorerie)	2 179 497 \$
GRAND TOTAL	11 879 497 \$

La mise de fonds provient du calcul suivant :

Contribution possible du MES	2 000 000 \$
Solde de fonds	1 600 000 \$
Réserve MAOB	400 000 \$
TOTAL de la mise de fonds	4 000 000 \$

Mme Chantal Lachance salue la qualité du dossier et du projet, en conclusion.

Considérant que le Cégep prévoit effectuer des travaux pour la phase II des résidences étudiantes;

Considérant que le processus d'appel d'offres public est conforme au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics et portant le numéro 2022-08-12-RM-RÉSIDENCES II;

Considérant les six (6) entreprises qui se sont procuré les documents d'appel d'offres et que trois (3) d'entre elles ont soumis un prix;

Considérant que le plus bas soumissionnaire est conforme;

Considérant les recommandations favorables de Mme Audrey Patenaude et M. Étienne Taillefer, architectes seniors de la firme MDTP Architecture Inc., de M. Pier-Luc Trépanier, ingénieur de la firme Services EXP Inc. et M. Robert Ranger, coordonnateur du service des ressources matérielles;

Considérant le montage financier décrit dans l'état de situation;

Il est proposé par Mme Chantal Lachance
et appuyé par Mme Christine Dufour

A-620.24

D'octroyer le contrat à Construction Jacques Théorêt Inc. pour les travaux de la phase II des résidences étudiantes pour une somme de 10 330 000,00 \$ (avant taxes), le tout en conformité avec les documents de soumission numéro 2022-08-12-RM-RÉSIDENCES II;

De permettre l'utilisation de 1 600 000 \$ pour ce projet en utilisant le solde de fonds, conformément à la résolution de la 612e assemblée du CA;

De permettre l'utilisation d'une partie de la réserve MAOB au montant de 400 000,00 \$ pour ces travaux;

De permettre l'utilisation de 2 179 497 \$ à même la trésorerie à titre d'avance du Cégep pour la phase II des résidences étudiantes;

De déléguer le pouvoir à monsieur Marc Rémillard, directeur général, à autoriser des modifications pour un maximum de 10 % du montant initial au contrat et de signer l'avis d'adjudication du contrat confirmant l'engagement du fournisseur;

Et d'autoriser le directeur des services administratifs à déposer une nouvelle demande d'autorisation d'emprunt, auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, pour passer d'un emprunt présentement autorisé de 5 700 000 \$ à un montant de 8 500 000 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

25 Clôture de l'assemblée

Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par Mme Laurence Demers
et appuyé par M. Jean-Claude Lecompte

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE VALLEYFIELD
Conseil d'administration

A-620.25

A-620 page 20

DE CLORE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL
d'administration le 5 octobre 2022 à 18 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Éric Besner
Président de l'assemblée

Geneviève Boileau
Secrétaire de l'assemblée

GB/am/mjd
PV CA620